

IMPACT DU REPORT DES ECHEANCES DE CREDIT AUX PARTICULIERS SUR LES BANQUES TUNISIENNES

La pandémie de COVID-19 a provoqué une crise sociale et économique sans précédent. Afin de préserver la stabilité du système financier et de soutenir l'économie, la BCT a pris des mesures nécessaires, en commençant par assouplir sa politique monétaire en abaissant le TMM.

Par la suite, à travers la circulaire n°2020-06 du 19 mars 2020 qui a été étendue à plusieurs reprises, la BCT a décidé de reporter les tombées en principal et en intérêts des entreprises et des particuliers qui remplissent certaines conditions.

Pour notre calcul, nous nous sommes basés sur la circulaire n°2020-08 du 1er avril 2020 qui stipule, notamment, que le report concerne les échéances allant du 1er avril 2020 au 30 juin 2020.

Secteur bancaire :

Montant des crédits accordés aux Particuliers	2018	2019*	Variation		Durée moyenne (En années)
			En MDT	En %	
Crédits aux particuliers	23 448	24 053	605	3%	
Habitat	10 962	11 279	317	3%	7,0
Aménagement	9 409	9 193	-216	-2%	3,0
Véhicule	313	311	-2	-1%	3,0
Crédits à la consommation hors découvert	1 736	2 170	434	18%	1,0
Découvert	1 028	1 100	72	7%	
Crédits aux particuliers hors découvert	22 420	22 953	533	3%	4,8
Taux de sortie moyen		10%			
Echéances reportées		3			
Perte en intérêt pour l'ensemble du secteur	595,3 MDT				

**Chiffres estimés*

Si l'on se base sur les chiffres de 2019 estimés par nos soins, l'impact du report des échéances se traduira par un manque à gagner sur le PNB de près de 600 MDT pour l'ensemble du secteur bancaire tunisien (coté et non coté) sur la durée moyenne de l'encours des crédits que nous avons estimée à 4,8 années.

Secteur bancaire coté : Montant des crédits accordés aux Particuliers

(En m DT)	Encours des crédits 2019	PDM	Crédits aux particuliers*		Manque à gagner approximatif sur les produits d'intérêts provenant du décalage de mensualités
AMEN BANK	5 721 638	8,4%	23%	1 315 977	34 130
ATB	4 837 977	7,1%	17%	800 000	20 748
ATTIJARI BANK*	5 712 226	8,4%	25%	1 428 057	37 037
BH	9 455 852	13,8%	28%	2 647 639	68 667
BIAT	10 383 723	15,2%	28%	2 907 442	75 405
BNA	10 461 994	15,3%	20%	2 092 399	54 266
BT	4 457 003	6,5%	25%	1 114 251	28 898
BTE	746 590	1,1%	40%	298 636	7 745
STB	7 885 184	11,5%	25%	1 971 296	51 126
UBCI*	2 754 147	4,0%	25%	688 537	17 857
UIB	5 506 444	8,1%	40%	2 202 578	57 124
WIFACK INT BANK*	396 368	0,6%	25%	99 092	2 570
Secteur coté	68 319 145	100,0%		17 565 902	455 572

* Chiffres estimés approximatifs. Pour les banques dont nous ne disposons pas de la répartition, nous avons fait l'hypothèse que les crédits aux particuliers représentaient 25% des engagements.

Pour les banques cotées, le manque à gagner provenant du décalage des échéances des crédits aux particuliers pourrait avoisiner les 455 MDT. La BIAT, dont les encours de crédit dépassent les 10 milliards de dinars pourrait subir un manque à gagner de 75 MDT sur son PNB. La BNA, dont les engagements dépassent ceux de la BIAT (à fin 2019) mais moins engagée dans les crédits aux particuliers, pourrait voir son PNB être affecté de près de 55 MDT sur la durée moyenne des crédits accordés.

Selon nos informations, pour l'ATB, la proportion des crédits aux particuliers de la banque représente seulement 17% du total de ses engagements faisant d'elle la banque cotée la moins exposée aux crédits particuliers. Le manque à gagner potentiel pour l'ATB pourrait dépasser les 20 MDT.

La circulaire n°2020-08 de la BCT stipule que les échéances reportées des crédits aux particuliers seront réglées à la fin de l'échéance de chaque crédit. Ainsi, les banques seront contraintes de réduire leurs marges d'intérêts pour absorber le manque à gagner.

Dans ce tableau nous calculons la réduction nécessaire du taux de sortie des crédits selon la maturité restante.

Durée restante du crédit	Taux du crédit avant rééchelonnement	Taux du crédit après rééchelonnement	Perte en marge d'intérêt
1 an	10,0%	6,8%	3,2%
2 ans	10,0%	8,0%	2,0%
5 ans	10,0%	8,9%	1,1%
7 ans	10,0%	9,3%	0,7%
10 ans	10,0%	9,4%	0,6%
15 ans	10,0%	9,6%	0,4%